

(Expéditeur-trice)

(Destinataire)

(Lieu, date)

**Rappel de paiement : cotisation des membres [année]**

Nous te remercions de tout cœur de ton engagement au sein du PS ! Nous sommes heureux-ses de te compter parmi nous.

À ce jour, nous n’avons pas pu comptabiliser le paiement de ta cotisation de cette année. Par conséquent, nous te saurions gré de bien vouloir l’effectuer avant le 15 août [année].

Lors de la dernière Assemblée annuelle, le montant des cotisations a été défini comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| Personnes dont le salaire est élevé | 130 francs |
| Personnes dont le salaire est bas | 100 francs |
| Personnes n’ayant pas de salaire | 80 francs |

La section verse 65 francs par an et par membre au PS Suisse. Cela permet de financer de nombreux services pour les sections et les membres. À cela s’ajoutent les contributions que la section verse à notre Parti cantonal. Ces deux formes de versement ainsi que les frais liés aux besoins de la vie de notre section constituent la base de calcul des cotisations.

Le PS ne reçoit pas de fonds de la part des grands groupes d’entreprises. Notre Parti vit des cotisations de ses membres ainsi que de l’argent versé par les donateur-trices volontaires. Nous te remercions donc chaleureusement de ton soutien solidaire.

Si ton versement a croisé la présente lettre, tu peux considérer le présent rappel comme caduc.

Salutations cordiales et solidaires

(Signature/expéditeur-trice)

Annexe : bulletin de versement, mentionner éventuellement d’autres annexes